



Janvier/Février 2011

# Le P'tit Chipoteur

Le journal local de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires 95

**Mission Impôt-cible !**

**Faire plus avec moins: voilà nos étrennes pour l'année 2011!**

Les Ravages de la Grande Purge Publique (RGPP) ont conduit la Direction Générale des Finances Publiques à subir des vagues de suppressions d'emplois d'une rare ampleur (2 départs à la retraite sur 3 non remplacés, 20000 suppressions d'emplois depuis neuf ans).

En comparant les rapports d'activité 2002 de la DGI et de la DGCP et le rapport annuel 2009 de la DGFIP, on constate une augmentation de la charge quantitative globale de travail.

Dans le rapport de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale du 14 octobre 2010, consacré notamment à la gestion des finances publiques et des ressources humaines, le rapporteur spécial mentionne que la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France Télécom.

Pour mémoire, selon la directive européenne n°89/391/CEE du 12 juin 1989, loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991, décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001, circulaire d'application n°6 DRT du 18 avril 2002:

« Le chef de service (Directeur Départemental des Finances Publiques, DSF, TPG) a l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des agents placés sous leur autorité »



**Plus que jamais, l'année 2011 devra être placée sous le signe du bien-être, de l'être-bien, du combat et de l'indignation, pour permettre de replacer l'humain au cœur des valeurs contemporaines.**

Pour nous contacter : [union95@suisudtresor.fr](mailto:union95@suisudtresor.fr)

## « Fonctionnaires, les ravages de la grande purge »

C'est sous ce titre très réaliste que l'hebdomadaire Marianne a publié un article qui s'appuie sur des exemples concrets, parmi lesquels la DGFIP. Témoignages à l'appui, le journaliste ne mâche pas ses mots, à juste titre (« *écœurement* », *gouvernés par les statistiques* »), évoque l'injustice fiscale et la dégradation des conditions de travail... Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les témoignages de fonctionnaires d'autres administrations vont tous dans le même sens.

Pour l'Union, les gains que sont censées apporter les dématérialisations, simplifications ou les évolutions des méthodes de travail, sont loin de compenser les réorganisations de services, la polyvalence, l'expertise, les multiples réformes fiscales et l'absence de soutien apporté aux services de base. Tout cela dans le contexte de suppressions d'emplois que connaît la DGFIP.

### LE CONSTAT EST SANS APPEL !

**On ne peut durablement faire toujours plus avec moins de moyen !**

**On ne peut durablement accepter me décalage entre la réalité de son métier et son revenu !**

Pour ne citer que les Services des Impôts des Entreprises, il a fallu gérer :

La Cotisation Foncière des Entreprises (vous savez, la fameuse taxe professionnelle qui a été supprimée !) des auto entrepreneurs exonérés soi-disant de tout, mais à qui on réclamait entre 200 et 2000 € ; jusqu'à ce que le gouvernement, dans sa grande clairvoyance, décide de tous les exonérer. Mais la décision prise après la date limite de paiement a généré de trop nombreux appels et déplacements des redevables et la mise en attente de nombreuses réclamations.



Les télétransmissions et télé règlements ont transformé les SIE en plateaux d'assistance téléphoniques informatiques (là où il fallait 2 minutes pour traiter une déclaration, il faut parfois une demi-heure pour assister le redevable).

Les exemples similaires pourraient être cités dans tous les services, les décisions politiques sont prises mais impossibles à mettre en œuvre au rythme où elles nous sont imposées.



## LES BREVES DU 95 LES BREVES DU 95 LES BREVES DU 95

### 1) *Mise en place d'AGORA au 1<sup>er</sup> janvier 2011 dans la filière Gestion Publique:*

## Que du bonheur !!!!!

Çà bouchonne dans tous les postes comptables du département !!! Il semble que les tuyaux ne soient pas suffisants pour la généralisation d'AGORA sur toute la DGFIP ... Malheureusement, une fois de plus, ce sont les agents qui font les frais d'une mise en place au rabais. Sans parler d'une formation préalable insuffisante, sans parler des distorsions de traitement entre les différents agents des 2 filières: ici pointeuse sur poste de travail, ici maintien du badgeage sur GTT.....

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliquer !!!!!

### 2) *Bulletin de santé du parc des imprimantes de la filière Gestion Publique*

Suite à différentes visites dans les postes comptables du département, l'état général est plus que préoccupant.....

Il est vraiment urgent de renouveler certaines imprimantes. Une autre solution pourrait être envisagée dans le cadre de la réingénierie des process: à défaut de remplacement des imprimantes, supprimer les nombreuses impressions inutiles de masse (ayons enfin une démarche éco-responsable dans l'utilisation des ramettes de papier...).

### 3) *Grands travaux 2011 : SIP de Cergy*

Le chantier des Structures Infernales Programmées a démarré! Les conditions de travail vont être des plus difficiles pour les mois à venir. Pour tout problème, n'hésitez à nous contacter !!!

### 4) *Conditions de vie au travail (suite...)*

Après la mise en place d'un tableau de veille sociale, un module sur la gestion des agents en difficultés a été institué. Il s'agit du stage référencé DIR 1230T ; il est destiné à l'ensemble des personnels d'encadrement de la DGFIP.

Ces éléments montrent l'attachement de notre DG à la santé de ses agents !!! Dommage qu'il n'ait pas intégré dans sa démarche d'arrêter le massacre des emplois à la DGFIP !!!!!

### 5) *Comment ça va dans les SIE ?*

Florence TOQUET secrétaire nationale de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires en charge de ce dossier se rendra dans les SIE de St Leu et d'Argenteuil le mercredi 2 février.

### 6) *Le Calendrier des CAP nationales pour le premier semestre 2011 (filiale fiscale et filiale gestion publique) est disponible sur notre site local. N'hésitez pas à le consulter.*

A noter dès maintenant dans votre agenda :

Assemblée Générale de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires 95

Jeudi 28 avril à Auvers sur Oise

Avec la présence de Vincent DREZET secrétaire national

(C'est la voix de l'Union dans les Médias)

## Dernière minute : rapt sur l'ARTT !

Par un amendement du Sénat, les périodes de congé maladie n'ouvriront plus droit aux jours d'ARTT. Ce revirement scandaleux contredit la jurisprudence des tribunaux administratifs. A noter que nous avons obtenu à la DGFIP la levée du délai de dépôt des jours de congés et ARTT sur un CET pour les agents en congé de maladie justement. Mais dans l'argumentaire on devine plus qu'une mesquinerie : sur la base d'une moyenne de 13 jours par an d'arrêts maladie, générant un jour de RTT par an et par agent, ce sont près de 2 millions de jours, soit environ 10 000 ETP (Equivalent Temps Plein), qui seraient ainsi remis en cause ! Et oui, c'est ainsi au détriment des agents, un «gisement» de 10 000 suppressions futures d'emplois qui sont potentiellement visées.

## 70 POSTES SUPPRIMES DANS LE VAL D OISE

Soit l'équivalent des effectifs du CDI de Pontoise-Ouest + du SIE de Pontoise-Sud + la Trésorerie de Cergy collectivités + la Trésorerie de Cergy amendes réunis.

Pour protester contre cette nouvelle vague de suppression massive d'emplois, l'Union Syndicale SNUI-SUD Trésor Solidaires a appelé conjointement avec la CGT Finances Publiques à un rassemblement devant le Centre des Finances Publiques de Cergy, avec banderole et masques numérotés symboliquement de 1 à 70, le 14 décembre 2010, jour de la 1<sup>ère</sup> convocation du CTPD emplois Filière Fiscale. Nos directeurs, ayant été avisés de la présence de notre comité d'accueil, sont entrés par la petite porte. L'ensemble des agents présents ont envahi la salle du CTPD et les représentants du personnel ont lu une déclaration dénonçant une nouvelle fois les conditions de vie au travail toujours plus dégradées et les difficultés quotidiennes des agents. La pétition signée par les agents dénonçant les suppressions d'emploi a été remise à cette occasion à la direction, qui n'a pas souhaité apporter de réponse particulière.



Le 24 janvier 2011, date du CTPD emplois Filière Gestion Publique (vive la fusion où la DGFIP est incapable de convoquer un CTP commun emploi !). Les agents du département ont été invités à se rassembler de 12 h à 14 h avec banderole, drapeaux et restauration sur place sous l'œil (bienveillant ?) de nos directeurs au spectacle depuis le 5<sup>ème</sup> étage de la préfecture.

Le rendez-vous du 24 a été un franc succès, plus d'une centaine d'agent ayant répondu à l'appel de l'intersyndicale Union Snui - Sud Trésor et CGT Finances Publiques.

**STOP AU MASSACRE DOGMATIQUE ET IDEOLOGIQUE DE NOS SERVICES PUBLICS !  
STOP AU DEMANTELEMENT ET AU DESENGAGEMENT DE L'ETAT !**

Pour rappel, 30 000 suppressions d'emplois publics représentent une économie dogmatique de 500 millions d'euros (moins que l'enveloppe annuelle du bouclier fiscal) ; En parallèle, des propositions de loi circulent concernant l'avenir de notre statut. Ainsi, cela se traduirait par 2 pôles binaires, un pôle centré sur les missions régaliennes (par exemple la défense, la diplomatie,...) et des missions de services pouvant être assurées par des salariés de droit commun, comme à France Télécom, la Poste...

### L'harmonisation des règles de vie au 1<sup>er</sup> janvier 2011

#### *Les + pour les agents Impôts*

- Le module à 38 h donne 42 jours (congés+ ARTT).
- Autorisation d'absence pour décès ou maladie grave du concubin : 3 jours.
- AA pour don du sang ou visites spécialistes.
- AA rémunérées pour élus siégeant dans les réunions des assemblées délibérantes

#### *Les + pour les agents Trésor*

- Choix Individuel du module horaire.
- Accès au module à 38h30 pour Paris, Lyon, Marseille et Lille.
- Débit/crédit de 12h fin de mois. Récupération une journée. Anticipation possible du crédit.
- Amplitude maximale de la journée de travail 10h (au lieu 9h30), amplitude maximale de la plage de travail 11h30 (au lieu de 11h).

#### *Les + pour tous les agents*

**Autorisation d'absence la veille et le jour des épreuves de concours, sélections, jurys, DGFIP et hors DGFIP. Le nombre d'épreuves (écrites et orales) ouvrant droit à l'autorisation est illimité.**

##### ➤ AUTORISATIONS D'ABSENCE ACCORDEES LA VEILLE D'UNE EPREUVE

Sous réserve des nécessités de service, les candidats qui doivent être effectivement présents sur leur poste de travail la veille des épreuves, peuvent bénéficier d'une autorisation d'absence pour la journée qui précède le premier jour des épreuves de pré-admissibilité, d'admissibilité et d'admission d'un concours ou examen, y compris les sélections professionnelles, QCM ou épreuves informatiques. Quelle que soit l'autorité organisatrice du concours ou examen, si la veille des épreuves est un dimanche, un jour férié ou un jour de congé, l'autorisation d'absence ne sera pas octroyée et ce jour ne pourra faire l'objet d'une récupération en temps.

##### ➤ AUTORISATIONS D'ABSENCE ACCORDEES LE JOUR DES EPREUVES

Pour l'ensemble des concours, examens et sélections professionnels organisés par la DGFIP, les agents bénéficient d'autorisations d'absence les jours des épreuves de pré-admissibilité, d'admissibilité, et d'admission, sous réserve des nécessités de service. Pour les concours et examens professionnels organisés hors du périmètre de la DGFIP, les agents bénéficient d'autorisations d'absence les jours des épreuves de pré-admissibilité, d'admissibilité, et d'admission, sous réserve des nécessités de service. L'agent devra en outre produire une attestation de présence.

**Délais de route** (1, 2 ou 3 jours selon modalités de changement de résidence suite à mutation) étendus aux cycles de formation professionnelle en cas de réussite à un concours ou examen professionnel si l'agent quitte définitivement sa résidence d'affectation. Le **congé supplémentaire** de trois jours accordé au **père** à l'occasion de chaque **naissance** survenue à son foyer sera décompté en jours ouvrés (le samedi n'étant pas inclus) et octroyé également en cas d'adoption.

Union SNUI-SUD Trésor Solidaires



# Plus de travail, plus de management

## On veut respirer !

**2002 / 2009 :**  
**évolution de la charge quantitative globale de travail de la DGFIP**

	2002	2009	Evolution %
<b>Sphère fiscale</b>			
Nbre de déclaration de revenus	33,4 millions	36,39 millions	+ 8,9 %
Nbre de contribuables renseignés durant la campagne IR	3,2 millions	4,2 millions	+ 31,25 %
Nbre d'appels téléphoniques reçus durant la campagne IR	2,4 millions	3,3 millions	+ 37,5 %
Nbre de courriers électroniques	30 000	260 000 (1)	+ 766,6 %
Nbre d'entreprises soumises à la TVA	3,48 millions	4,19 millions	+ 20,4 %
Nbre d'entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	1,12 million	1,57 million	+ 40,17 %
Nbre d'entreprises soumises à la taxe professionnelle	3,29 millions	3,76 millions	+ 14,28 %
Nbre d'avis de taxe foncière	26,2 millions	28,85 millions	+ 10,11 %
Nbre d'avis de taxe d'habitation	23,9 millions	28,23 millions	+ 4,9 %
Nbre de locaux répertoriés par le Cadastre	44 millions	47,8 millions	+ 8,63 %
Nbre de publications foncières	2,4 millions	2,1 millions (2)	- 12,5 % (4)
Nbre de renseignements délivrés	5,1 millions	5 millions (2)	- 1,9 % (4)
Nbre de contrôles fiscaux externes	50 371	51 615 (3)	+ 2,46 % (5)
Nbre d'affaires contentieuses et gracieuses reçues	3,41 millions	3,78 millions	+ 10,85 %
<b>Sphère gestion publique</b>			
Dépenses de l'Etat payées par la DGFIP :			
- budget général	341,4 milliards d'€	402,59 milliards d'€	+ 17,8 %
- comptes spéciaux	83,5 milliards d'€	215 milliards d'€	+ 157,48 %
Dépenses du secteur public local payées par la DGFIP :			
- dépenses recettes totales	138,1 milliards d'€	215,03 milliards d'€	+ 55,7 %
- dépenses d'investissement			
Redevance audiovisuelle	2,01 milliards d'€	2,99 milliards d'€	+ 48,7 %
Nombre de comptes	111 000	120 000	+ 8,1 %
Etat du réseau : nombre de trésoreries	3 800	2 800	- 26,31 %
<b>Effectifs (DGI et DGCP en 2002 et DGFIP en 2009)</b>	<b>141 415</b>	<b>126 086</b>	<b>- 10,8 % (6)</b>

### Précisions de méthode

Nous avons recensé les principaux indicateurs figurant dans les rapports annuels (DGI et DGCP pour 2002, DGFIP pour 2009). Dans ce type d'exercice, il est impossible d'être complet ni de mesurer avec justesse la qualité réelle du travail (c'est du reste le sens de nos reproches contre les indicateurs). Mais au moins notre tableau démontre-t-il que, dans tous les services de la DGFIP, la quantité de travail augmente. Et encore n'avons-nous pas intégré (cela étant difficilement mesurable) des travaux ou des tâches qui n'existaient pas en 2002 ou certaines autres données (nombre de dispositifs fiscaux nouveaux dans la période, nouvelle gestion de la dépense publique par exemple). Nous avons conscience des limites de cet exercice. Cependant, en l'état, ce tableau demeure suffisamment éclairant, c'est pourquoi nous avons choisi de le publier.

(1) Données 2008.

(2) En 2007, soit avant la crise, on dénombrait toutefois 2,54 millions de publications foncières et 5,9 millions de demandes de renseignements.

(3) Mais 52 292 en 2007.

(4) Mais + 5,8 % entre 2002 et 2007 pour les publications et + 15,6 % entre 2002 et 2007 pour les demandes de renseignements. L'effet de la crise est ici perceptible, mais en 2010, la reprise du marché immobilier se fait sentir de sorte que cette baisse, conjoncturelle, appartient désormais au passé.

(5) Mais + 3,81 % entre 2002 et 2007.

(6) Mais avec 2 569 en 2010 et 2 667 suppressions d'emplois prévues pour 2011, ce sont au total 15 % des effectifs qui auront été supprimés entre 2002 et 2011.

(Source: rapports d'activité 2002 de la DGI et de la DGCP et rapport annuel 2009 de la DGFIP).

## La Section de l'UNION SNUI-SUD Trésor Solidaires 95

<b>ARGENTEUIL</b>	<b>Structure</b>	<b>Tél ou Mèl</b>	<b>bureau</b>
Michel MORIN (secrétaire départemental))	CDI Argenteuil-Ville	0139963553	CAPL (cadre B)
Brigitte BESSAULT	CDI Argenteuil-Ville	0139963508	Trésorière
Emmanuel ZIEGLER	CDI Argenteuil-Ville	0139963553	Adm-Régional
Astrid GUILLEMIN	SIE Argenteuil-Ext	0139963552	CAPL (cadre A)
Christine ROYER	CDI Argenteuil-Ext	0139963598	Correspondante
<b>ERMONT</b>			
Laurence LIEDTS	SIE Ermont-Est	0130728247	CAPL (cadre B)
Henri DEFRANCE	SIE Ermont-Ouest	0130728293	Correspondant
Fabrice CORET	SIP Ermont-Ouest	0130728234	Correspondant
<b>CERGY HDI</b>			
Alfred WEBER	CDI Pontoise-Ouest	0130757371	CAPL (cadre C)
Serge MINIER	CDI Pontoise-Ouest	0130757373	Correspondant
Julie NAULEAU	CDI Pontoise-Est	0130757369	Correspondante
Maryline DUPUIS (secrétaire-adjointe)	CDI Pontoise-Est Ordoc	0130757793	CAPN.L (cadre B)
Martine AMAR	SIE Pontoise-Sud	0130757784	CAPL (cadre B)
Françoise CHERIFI	CDIF Pontoise	0130757249	Correspondante
WEIL Jean Laurent	CH 1 <sup>er</sup> Bureau Cergy	0130757700	Correspondant
Pierre NEXON	Services Généraux	0130757239	Correspondant
Frédéric COTOT	BCR	0130757240	Correspondant
Caroline VEILLAT	SIE Pontoise-Est	0130757732	Correspondante
<b>CERGY Le Béloise</b>			
Catherine SINQUIN (secrétaire-adjointe)	1 <sup>ère</sup> BDV	0134411065	CAPL (cadre A)
Ghislaine BARBIER	Secrétariat BDV	0134411026	Correspondante
<b>CERGY Le Montaigne</b>			
Yasmine MORIN	DSF 3 <sup>ème</sup> Division	0134245661	Correspondante
Line SULTY	DSF 6 <sup>ème</sup> Division	0134245644	CAPL (cadre C)
Patrick PIMONT	DSF CMI	0134245808	Correspondant
Nathalie DOURENT	DSF CX	0134245686	Correspondant
<b>TP EAUBONNE</b>			
Laurence MARTINEZ	TP Eaubonne	0139597928	Correspondante
<b>GARGES LES GONESSE</b>			
Michel CLEMENT	CDI Garges-Est	0134535926	Correspondant
Boris MATVEEF	Pôle CE Garges	0134533807	Correspondant
Marlène KUCIEL	Pôle CE Garges	0134533868	Correspondant
Inès MURIEDAS	CDI Garges Est	0134533823	Correspondant
Renaud LEFEVRE	SIE Garges-Est	0134533888	Correspondant
<b>ST LEU LA FORET</b>			
Christiane FLOHIC (secrétaire-adjointe)	Hypothèques	0130406659	Correspondante
Alain PONS (secrétaire-adjoint)	CDI	0130406622	CAPL (cadre B)
David LAZARUS	St Leu 5 <sup>ème</sup> BVD	0130406660	CAPL.N (cadre A)
Christine GILL (secrétaire-adjointe)	EDRA	Par Mèl	CAPL (cadre B)
Pasquale BACHMANN (retraîtée)	Correspondante retraités	Pasquale.bachmann@club-intenet.fr	
Henri HERRERA (retraîté)	Correspondant Retraités	Henri.herrera@orange.fr	

Pour nous joindre : [union95@snuisudtresor.fr](mailto:union95@snuisudtresor.fr)

Notre site internet/intranet : <http://snuisudtresor.fr/95/>

# RESISTANCE



Pour mieux résister en 2011,  
Rejoignez-nous en adhérant à l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires 95  
(Bulletin d'adhésion avec le présent numéro)